

1 AGIR DANS UNE PERSPECTIVE ÉTHIQUE

Timothée Delescluse, Christine Ferron, avec les contributions de : Isabelle Aujoulat, Dominique Doumont, Hélène Lambert..

Pour citer ce document : Delescluse T., Ferron C., Lambert H., Doumont D., Aujoulat I. Agir en promotion de la santé dans une perspective éthique, In : Lambert H. (coord.) *Onze Fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*. Bruxelles : UCLouvain/IRSS-RESO & Promotion Santé Normandie & Fnes, décembre 2021, 6 p.

○ RÉSUMÉ

Tout d'abord, agir en promotion de la santé, c'est agir en accord avec des convictions, des valeurs, une certaine vision du monde et de la société. C'est donc agir dans un cadre éthique particulier, qu'il soit personnel, professionnel, d'équipe, de structure, de réseau etc. Les interventions, postures et prises de positions sont ainsi imprégnées de représentations et de valeurs qui guident explicitement ou implicitement les pratiques, sur la base de ce qui est défini comme préférable pour la santé de tous. Ensuite, plusieurs perspectives de l'éthique en santé publique émergent (Gostin, 2001) : **1. L'éthique professionnelle** est axée sur les qualités professionnelles des praticiens en santé publique. **2. L'éthique appliquée** cherche à énoncer des principes pouvant être mis en application dans des situations concrètes, pour guider la pratique. **3. L'éthique du plaidoyer** fait référence aux prises de position concernant les objectifs, les interventions et les mesures les plus susceptibles de permettre l'atteinte des buts de la santé publique, notamment dans le champ de la santé communautaire. **4. L'éthique critique** prend en considération les valeurs et les tendances sociales

lors de l'analyse, tant de la situation actuelle de santé publique, que des questions éthiques qu'elle pose (MacDonald, 2014). Enfin, la complexité inhérente à l'agir éthique en promotion de la santé ne saurait être réduite à un cadre théorique unique. Toutefois, en tant que pratique spécialisée au service de la santé publique, la promotion de la santé peut utilement s'appuyer sur des modèles et référentiels existants, conçus pour guider l'action de santé publique dans une perspective éthique. Finalement, agir en promotion de la santé dans une perspective éthique invite à interroger l'éthique des pratiques sous l'angle de leurs intentions, justifications, finalités et objectifs, tout autant que sous l'angle de leurs modalités concrètes de mise en œuvre, aussi bien en amont de cette mise en œuvre, que dans son immédiateté. A chaque étape de ces interrogations, il est essentiel d'ouvrir le débat avec l'ensemble des parties prenantes (décideurs, financeurs, porteurs des projets, partenaires, population concernée), de façon à prendre en compte la diversité des points de vue et à rechercher collectivement les orientations « préférables » et « justes ».

Agir en promotion de la santé, c'est agir en accord avec des convictions, des valeurs, une certaine vision du monde et de la société. C'est donc agir dans un cadre éthique particulier, qu'il soit personnel, professionnel, d'équipe, de structure, de réseau etc. Les interventions, postures et prises de positions sont ainsi imprégnées de représentations et de valeurs qui guident explicitement ou implicitement les pratiques, sur la base de ce qui est défini comme préférable pour la santé de tous. Cette définition du « préférable », en situation quotidienne, est souvent appliquée machinalement, sans être requestionnée. Or, « la visée de l'éthique est de conduire à une décision réfléchie et délibérée plutôt que mécanique, après avoir interrogé les automatismes et sondé ses propres assises » (Boisvert, 2003). Ainsi, dans le cadre d'une réflexion éthique, les valeurs auxquelles on se

réfère aident à identifier la façon d'agir la plus adéquate dans une recherche d'équilibre entre les inévitables tensions inhérentes à la mise en œuvre de projets de promotion de la santé.

Plusieurs enjeux de la promotion de la santé nécessitent que ses principes et modalités d'intervention soient passés au crible d'une réflexion éthique. Cette réflexion s'avère indispensable dès lors que l'on reconnaît,

- d'une part, que la santé concerne chacun pris individuellement tandis que les conditions permettant à la santé de se déployer relèvent au premier chef de la responsabilité politique,
- d'autre part, que la santé publique, appuyée sur l'expertise scientifique, s'impose comme guide moral en énonçant les règles du « vivre », tandis que la promotion de la santé rappelle qu'il ne s'agit pas seulement de « vivre », mais aussi « d'exister », c'est-à-dire de faire en sorte que chacun trouve le sens de son rapport à la vie et à la santé. (Lecorps & Paturet, 1999)

Pour Philippe Lecorps, l'éducation pour la santé est ainsi « un acte d'accompagnement de l'Homme pris dans ses trois dimensions : de sujet individuel désirant et contradictoire, de sujet inséré dans une culture qui le modèle et le contraint, de sujet politique collectivement responsable et à la fois dépossédé des choix de société qui conditionnent la qualité de la vie. » (Lecorps, 1989) Cette convocation de l'engagement de chaque sujet dans ses choix de vie et de santé détermine les termes du débat éthique en promotion de la santé. Ce débat peut être structuré autour du questionnement de trois postulats fondamentaux en santé publique (Massé, 2003) :

1^{ER} POSTULAT : « LES DÉCISIONS, PLANIFICATIONS ET INTERVENTIONS REPOSENT SUR DE SOLIDES FONDAMENTS SCIENTIFIQUES ET SONT GARANTIES PAR UN SAVOIR RATIONALISÉ »

Une partie des orientations éthiques en promotion de la santé s'inscrit dans la place accordée à ces savoirs scientifiques vs. les connaissances et compétences de la population. « L'éducation pour la santé a pour but de faciliter la rencontre entre les compétences des professionnels de la santé et les compétences de la population ; de cette rencontre naissent de nouvelles compétences qui contribuent à rendre plus autonomes les partenaires de l'action éducative. La connaissance scientifique de l'être humain ne trouve son sens qu'en étant confrontée à la connaissance qu'ont les gens d'eux-mêmes et de leur réalité de vie. La promotion de la santé vise donc l'amélioration des relations humaines plutôt que la modification des comportements. » (Sandrin-Berthon, 2006)

L'emphase mise sur les données statistiques pour justifier les interventions de santé publique questionne la valeur de ces données à l'échelle de chaque individu. « Si les personnes suivent les prescriptions éducatives au prix de frustrations vitales d'importance, on peut se demander si les bienfaits sanitaires produits en aval - de qualité essentiellement probabiliste d'ailleurs - valent une telle mutilation. » Il est alors nécessaire « d'axer les messages sur autre chose que le gain en espérance de vie et en ne choisissant pas à la place des gens, la quantité contre la qualité » (Fainzang, 2000)

Enfin, en produisant les notions de « groupes à risque » et de « comportements à risque », la santé publique fondée uniquement sur le savoir épidémiologique crée les conditions de la stigmatisation. « Dans des sociétés qui vouent un véritable culte à la santé, l'opposition entre conduites saines et malsaines a tôt fait d'acquérir une dimension morale. Ne pas parvenir à arrêter de fumer, à moins boire ou à perdre du poids, c'est le signe d'une incapacité à se maîtriser, à prendre soin de son capital santé : c'est donc la marque d'une infériorité morale » (Peretti-Watel & Spica, 2010), qui peut justifier des pratiques coercitives et discriminatoires interpellant l'éthique de la promotion de la santé.

2^E POSTULAT : « L'ACTION EST BONNE EN SOI, L'ACTIVISME EST PRÉFÉRABLE À L'IMMOBILISME »

On observe en santé publique une mobilisation vers l'action ; ce principe est rarement questionné, pas plus qu'on en analyse toujours les implications. Ainsi, « la santé publique s'acharne, pas inutilement, mais peut-être avec un zèle qui dépasse les attentes des citoyens, à vouloir dominer la maladie, à vouloir maîtriser la population, au risque de conséquences négatives » (Massé, 2003). Elle agit au nom d'un contrat implicite par lequel la population la mandaterait pour assurer son salut sanitaire. Or plusieurs enjeux éthiques découlent de la non-explicitation et des malentendus quant aux limites de la portée de ce mandat et des moyens mis en œuvre pour l'exercer. Cette absence d'explicitation et ces malentendus ne pourront être levés que par des modalités de prise de décision impliquant la mobilisation des instances démocratiques (en particulier celles de la démocratie en santé), l'appui sur la participation de la population (en particulier dans le cadre de démarches communautaires en santé) et la reconnaissance d'une « responsabilité partagée entre les autorités politiques, les scientifiques et autres professionnels, et les citoyens ».

3^E POSTULAT : « SEULE LA RATIONALITÉ UTILITARISTE EXPLIQUE LES COMPORTEMENTS HUMAINS »

L'être humain serait essentiellement rationnel, donc accessible aux informations sur la santé, au point qu'être informé sur un risque suffirait pour chercher à l'éviter. Or les études anthropologiques montrent que dans aucune culture, les agirs humains ne répondent exclusivement à cette rationalité utilitariste. La logique des personnes est d'abord une logique symbolique (amour, compétition, partage...) ou de conformité sociale. L'enjeu éthique qui émerge alors est celui d'une approche centrée

sur la rationalité de la santé publique qui discréditerait cette logique symbolique et lui nierait toute pertinence. Faire reposer toute décision de santé publique sur la rationalité de chacun, c'est nier l'effet des déterminants sociaux de la santé. La tension entre déterminants individuels et collectifs nécessite de questionner une pratique professionnelle qui serait focalisée sur des déterminants individuels, faisant du comportement de chaque individu la cible des interventions sans questionner l'influence du marketing, du regard des autres. (Valette 2000). Jonathan Mann évoque la discrimination fortuite comme un effet des « programmes qui ignorent la capacité de réaction réelle de différentes catégories de population ou ne se préoccupent pas de l'existence de moyens permettant d'écarter le danger » et des « activités de communication qui postulent que toutes les populations sont atteintes de façon égale par un message unique exprimé dans le langage dominant » (et diffusé sur Internet) (Mann, 1998).

La remise en cause de ces trois postulats nécessite une réflexion sur le cadre de nos interventions : « nous devons avoir le courage d'interroger collectivement la nature du système dont nous vivons ». (Valette, 2000)

○ DÉFINITIONS

Dans le champ de la santé publique, les professionnels ont toujours été confrontés à des choix éthiques mais le cadre de pensée a longtemps été limité aux principes éthiques liés à la pratique clinique (Bayer, 2004), alors que l'amélioration globale de la santé des populations impose un cadre éthique particulier. Ainsi, plusieurs perspectives de l'éthique en santé publique émergent (Gostin, 2001) :

1. **L'éthique professionnelle** est axée sur les qualités professionnelles des praticiens en santé publique.
2. **L'éthique appliquée** cherche à énoncer des principes pouvant être mis en application dans des situations concrètes, pour guider la pratique.
3. **L'éthique du plaidoyer** fait référence aux prises de position concernant les objectifs, les interventions et les mesures les plus susceptibles de permettre l'atteinte des buts de la santé publique, notamment dans le champ de la santé communautaire.
4. **L'éthique critique** prend en considération les valeurs et les tendances sociales lors de l'analyse, tant de la situation actuelle de santé publique, que des questions éthiques qu'elle pose (MacDonald, 2014). Pour aller plus loin que l'analyse de l'intervention et de ses effets dans la relation avec la population qu'elle vise, la perspective critique de l'éthique en santé invite à questionner les relations de pouvoir : « *Nous devons découvrir les hypothèses sous-jacentes à nos positions et à nos perspectives, de même que les scruter d'un œil critique, en nous demandant : « Pourquoi ? » et « Quels intérêts servent-elles ? »* » (Nixon, 2006).

○ MODÈLES

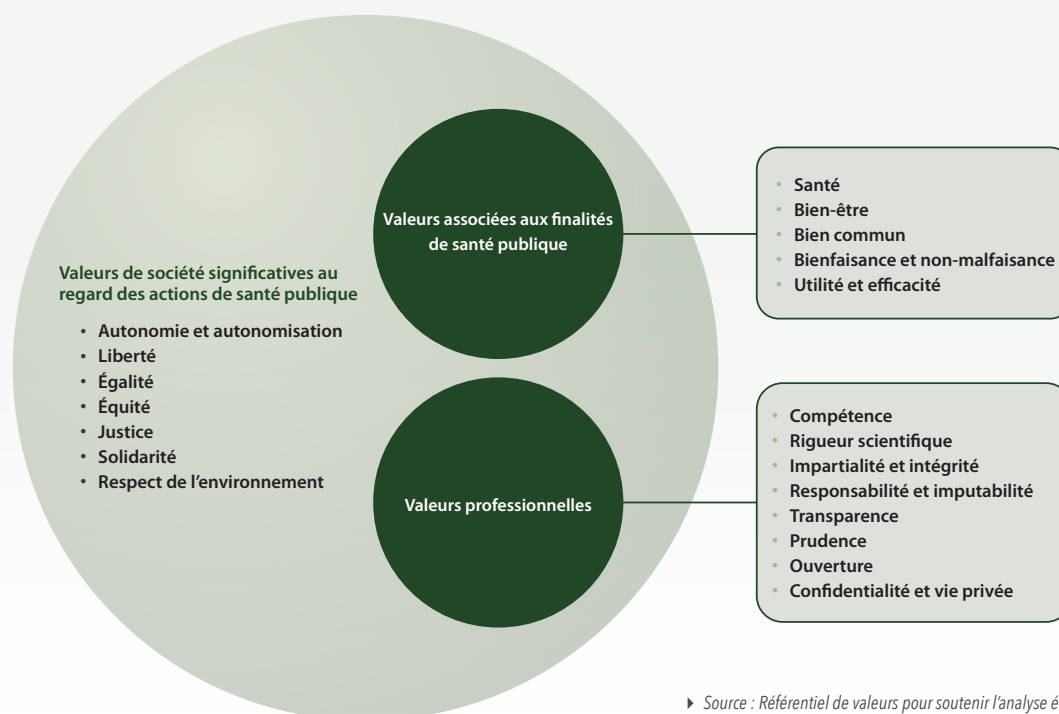
La complexité inhérente à l'agir éthique en promotion de la santé ne saurait être réduite à un cadre théorique unique. Toutefois, en tant que pratique spécialisée au service de la santé publique, la promotion de la santé peut utilement s'appuyer sur des modèles et référentiels existants, conçus pour guider l'action de santé publique dans une perspective éthique.

Ainsi, l'Institut national de la santé publique du Québec a proposé en 2015 un Référentiel de valeurs pour soutenir l'analyse éthique des actions en santé publique (Filiatrault, 2015), destiné à aider les acteurs à répondre aux questions suivantes : « *Quelles valeurs sont les plus pertinentes pour l'analyse éthique des actions de santé publique ? Sont-elles valables pour toutes les interventions en santé publique ou particulières à certaines ? Quelles définitions en résumant le sens ?* ».

Selon les auteurs de ce référentiel, la décision intégrant une perspective éthique permet dans le jugement professionnel « *d'identifier des valeurs en présence pour choisir l'action la plus adéquate dans une situation donnée. Cette décision est argumentée tant sur le plan des valeurs comme sur le plan d'autres considérations plus usuelles (scientifiques, juridiques, etc.)* ». Cette analyse des interventions doit s'appuyer sur une signification partagée et transparente des valeurs, qui serviront de guides et non de prescriptions, et permettront le débat quant aux orientations de l'intervention.

La valeur « *représente ce qui inspire, motive et guide nos décisions et nos actions dans nos rapports avec autrui. Elle constitue la fin visée par la décision ou l'action envisagée et se traduit verbalement comme raison d'agir et comme sens de l'action* » (Legault, 1999, cité dans le référentiel INSPQ).

FIG. 4 : LES VALEURS RETENUES POUR SOUTENIR L'ANALYSE ÉTHIQUE EN SANTÉ PUBLIQUE



► Source : Référentiel de valeurs pour soutenir l'analyse éthique des actions en santé publique. Québec : Institut national de santé publique du Québec, 2015

Les valeurs s'appliquent à différentes sphères de l'intervention en promotion de la santé dont les frontières sont poreuses. Il y a d'abord des valeurs associées aux finalités de santé où la santé est reconnue comme essentielle et une ressource à l'épanouissement et au bien-être des individus et des communautés. D'autres valeurs sont spécifiques aux professionnels du champ pour assurer une crédibilité mais également une posture professionnelle adaptées aux enjeux de santé. Enfin, les dernières catégories de valeurs montrent que les deux catégories de valeurs spécifiques au champ de la santé publique s'intègrent à des valeurs plus globales de la société pour définir des repères du « vivre ensemble » et de la qualité des rapports humains.

En 2001, Kass propose un outil analytique permettant d'interroger les cadres de travail sous l'angle de l'éthique (Kass, 2001) :

1. Quels sont les buts du programme proposé ?
2. Le programme est-il réellement en mesure de réaliser ses buts ?
3. Quels sont les inconvénients connus ou possibles du programme ?
 - inconvénients pour les individus
 - inconvénients pour les collectivités
4. Ces inconvénients peuvent-ils être minimisés ? Y a-t-il d'autres approches ?
5. Le programme sera-t-il implanté d'une manière équitable pour tous ?
6. Comment équilibrer équitablement les bénéfices et inconvénients du programme ?

► Source : Kass NE. An ethics framework for public health. *American Journal of Public Health*, vol. 91, no 11, 2001

Enfin, dans une interview donnée à PromoSanté Ile de France en 2018, Didier Jourdan (PromotionSantéIledeFrance, 2018) identifie trois questions-clés à poser pour accompagner la réflexion éthique des acteurs de la promotion de la santé :

1. Est-il justifié de mettre en œuvre l'action ? Quelle légitimité ont les acteurs de mettre en œuvre cette action ? Quelles sont les sources de cette légitimité et ses limites ?
2. Quelle place est faite aux personnes dans le dispositif ? Fait-il porter la responsabilité de ses comportements au seul individu, ou au contraire le dépossède-t-il de toute responsabilité ? Quelle place est faite à l'analyse des différents déterminants de la santé ?
3. Les approches mobilisées aggravent-elles les inégalités sociales de santé, sont-elles discriminatoires ou culpabilisantes ? Mobilisent-elles des émotions positives (confiance en soi, volonté d'agir...) ou négatives (peur, découragement) ?

► Source : Promo Santé Ile de France, 2018 (modifié)

○ CONCLUSIONS

Agir en promotion de la santé dans une perspective éthique invite à interroger l'éthique des pratiques sous l'angle de leurs intentions, justifications, finalités et objectifs, tout autant que sous l'angle de leurs modalités concrètes de mise en œuvre, aussi bien en amont de cette mise en œuvre, que dans son immédiateté. A chaque étape de ces interrogations, il est essentiel d'ouvrir le débat avec l'ensemble des parties prenantes (décideurs, financeurs, porteurs de projets, partenaires, population concernée), de façon à prendre en compte la diversité des points de vue et à rechercher collectivement les orientations « préférables » et « justes ». Ce regard éthique va porter sur l'ensemble des cinq axes d'intervention de la Charte d'Ottawa : les choix de décisions politiques, les visées des transformations des environnements matériels et sociaux, le sens donné à la mobilisation communautaire et aux démarches éducatives, les attentes vis-à-vis du système de soin... dans une recherche permanente d'équilibre entre intérêt individuel et collectif.

○ FAITS SAILLANTS

- Agir en promotion de la santé, c'est agir en accord avec des convictions, des valeurs, une certaine vision du monde et de la société ; c'est donc un projet éthique.
- La plupart des enjeux éthiques en promotion de la santé découlent de la tension entre une vision de la santé comme la question d'un sujet singulier et de sa présence au monde (c'est-à-dire de son rapport à la vie et à la santé) et une conception des interventions en santé comme des démarches politiques s'attachant à identifier et transformer, à l'échelle d'une population, l'ensemble des conditions nécessaires à la santé.
- Le cadre éthique de la promotion de la santé n'est jamais donné une fois pour toutes ; il doit être interrogé en permanence, en amont des interventions et pendant leur mise en œuvre, en mettant en débat les points de vue de l'ensemble des parties prenantes.
- Il convient de prendre en considération quatre perspectives de l'éthique en santé publique : l'éthique professionnelle (les qualités professionnelles des praticiens), l'éthique appliquée (les principes pouvant être mis en application dans des situations concrètes, pour guider la pratique), l'éthique du plaidoyer (prises de position concernant les objectifs, les interventions et les mesures les plus susceptibles de permettre l'atteinte des buts de la santé publique), l'éthique critique (valeurs et tendances sociales, relations de pouvoir, intérêts).

○ POUR ALLER PLUS LOIN

- **L'éducation pour la santé est-elle éthique ?**
La Santé de l'homme, Dossier N°345, janv/févr 2000
<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-de-l-homme-janv-fevr-2000-n-345-l-education-pour-la-sante-est-elle-ethique>
- **Ethique, Prévention et Promotion de la santé**
La Santé en Action, Dossier N°453, septembre 2020
<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-en-action-septembre-2020-n-453-ethique-prevention-et-promotion-de-la-sante>
- **Vidéos de la formation en ligne - Introduction à l'éthique en santé publique.**
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS)
https://www.youtube.com/playlist?list=PLNWUsONW1NHJrtPFHS3Kje_gwg3bWysmX

BIBLIOGRAPHIE

- Bayer R, Fairchild AL. The genesis of public health ethics. *Bioethics*. 2004;18(6):473-492.
- Boisvert Y, Jutras M, Legault GA, Marchildon A, Côté L. *Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique*. Montréal (CA) : Liber ; 2003. 139p.
- Fainzang S. L'éthique est-elle risquée ? *La Santé de l'Homme*. 2000;(1):32-33.
- Filiatrault F, Désy M, Leclerc B. *Référentiel de valeurs pour soutenir l'analyse éthique des actions en santé publique*. Québec (CA) : Institut national de santé publique du Québec ; 2015. 24p.
En ligne : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2010_Referentiel_Valeurs_Analyse_Ethique.pdf
- Gostin LO. Public Health, Ethics, and Human Rights: A Tribute to the Late Jonathan Mann. *Journal of Law, Medicine & Ethics*. 2001;29(2):121-130.
- Kass NE. An ethics framework for public health. *American Journal of Public Health*. 2001;91(11):1776-1782.
- Lecorps P. *Actes du colloque du Comité des Yvelines*. Versailles (Fr) : Comité des Yvelines d'éducation pour la santé ; 1989. 156p.
- Lecorps P, Paturet JB. *Santé publique, du biopouvoir à la démocratie*. Rennes (FR) : Editions de l'École Nationale de Santé Publique ; 1999. 186p.
- MacDonald M. *Introduction à l'éthique en santé publique 1 : contexte*. Québec (CA) : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé – Institut national de santé publique ; 2014. 12p.
- Mann J. *Santé publique : éthique et droits de la personne*. *Santé publique*. 1998;10(3):239-250.
- Massé R. *Ethique et santé publique : enjeux, valeurs et normativité*. Laval (CA) : Presses de l'Université Laval – Collection société, cultures et santé ; 2003. 430p.
- Nixon S. Critical public health ethics and Canada's role in global public health. *Canadian Journal of Public Health*. 2006;97(1):32-34.
- Peretti-Watel P, Spica L. Le stigmat, une arme préventive contre les conduites à risque ? *Questions de santé publique*. 2010;(8):1-4.
- Promotion Santé Île-de-France. *L'éthique dans la mise en œuvre de programmes en promotion de la santé* [Internet]. Paris (FR) : Promo Santé IDF ; 12 janv. 2018 [cité le 15 déc. 2021].
Disponible sur <https://www.promosante-idf.fr/agir/lethique-dans-la-mise-en-oeuvre-de-programmes-en-promotion-de-la-sante>
- Sandrin-Berthon B. À quoi sert l'éducation pour la santé pour pratiquer l'éducation du patient ? *La Santé de l'Homme*. 2006;(383):40-42.
- Tones K. & Tilford S. *Health Promotion: Effectiveness, efficiency and equity*. Cheltenham (UK) : Nelson Thornes (Third Edition) ; 2001. 524p.
- Valette J.F. L'éthique peut aussi nous inviter à une prise de risque, Dossier « L'éducation pour la santé est-elle éthique ? ». *La Santé de l'Homme*. 2000;(345):9-10.